



Ville de Trois-Pistoles

Le 15 novembre 2018

Numéro 7

Sommaire

- Pourquoi revoir l'organisation à la sécurité des incendies
- Une excellente saison pour L'Héritage I mais...
- Stratégie marketing et plan d'action pour la Ville
- Une loterie Pastorale est lancée
- La Fête des lumières: **c'est le 8 décembre**

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

10 décembre 2018
14 janvier 2019
à 19 h 30

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL (budget)**
Jeudi 13 décembre
19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK
[www.facebook.com/
VilledeTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/)

La Ville en fait une double priorité pour 2019 Plan d'interventions en sécurité civile et révision des effectifs en sécurité incendie

Cataclysme naturel, déflagration aux conséquences désastreuses, glissement de terrain, exposition à des matières toxiques, tout autre événement pouvant mettre en danger la sécurité d'une partie plus ou moins grande de la population: Trois-Pistoles peut-elle compter sur une organisation rodée au quart de tour pour assurer à ses citoyens une force d'intervention de première ligne en cas de catastrophes naturelles ou accidentelles? Il n'est nullement question ici de semer quelque panique que ce soit, mais il reste qu'aucune municipalité ne peut se targuer d'être à l'abri d'événements pouvant engendrer des situations de crise. Et Trois-Pistoles n'y fait pas exception. De tels désastres peuvent être de tout ordre: inondation, déferlement côtier, incendie majeur, verglas, carambolage monstre, écrasement d'avion, déversement de matières dangereuses et combien d'autres dont... un déraillement ferroviaire. On comprendra que par sa configuration géographique, la ville de Trois-Pistoles peut craindre en tout premier lieu de vivre un véritable cauchemar résultant d'un accident ferroviaire. Balafnée par un tracé ferroviaire qui la scinde en deux, la Ville de Trois-Pistoles se sait exposée à un tel risque. Aussi les autorités municipales entendent-elles se pencher sérieusement sur la question de la sécurité civile et mettre en place organisation et plan d'interventions dès l'année 2019.

Ce n'est pas d'hier que cette préoccupation hante les couloirs de l'hôtel de ville. « Il en était déjà question au tout

début des années 1980, sous le règne du maire d'alors, monsieur Jean-Marc D'Amours », se remémore l'actuel maire de la municipalité, monsieur Jean-Pierre Rioux. Presque quatre décennies plus tard, malgré quelques embryons d'organisation à avoir vu le jour, force est de reconnaître qu'un sérieux coup de barre est à donner. « Il faut d'ailleurs prévoir que la mise en place d'une telle organisation portant sur les mesures d'urgence deviendra une obligation à laquelle il sera impossible de se soustraire », de présager le maire de Trois-Pistoles. De là la décision du Conseil de ville d'agir dès maintenant.

Trois-Pistoles a par ailleurs l'avantage de ne pas s'aventurer en aveugle dans ce dossier complexe. La municipalité compte en effet sur un socle bien ancré qui répond aux exigences les plus strictes: son service de prévention contre les incendies. Il n'y aura donc pas mille et un détours à faire et à défaire: le cœur de la nouvelle organisation à mettre en action se situera à la Caserne 51. On se rappellera que la Ville de Trois-Pistoles a été particulièrement proactive en termes de mise à niveau de son service des incendies dès la fin des années 2000, consentant des investissements de près de quatre millions de dollars dans l'acquisition et l'aménagement d'une nouvelle caserne, l'acquisition de matériel roulant, le renouvellement et la modernisation d'équipements, ainsi que dans le recrutement et la formation continue de ses pompiers.

Choix logique et pertinent s'il en est un, ce sera donc à la Caserne 51 que se situera le carrefour névralgique du

groupe de mesures d'urgence, le centre décisionnel d'où les actions en sécurité civile pourront s'articuler et se coordonner. Mais encore faut-il que le service incendies de la Ville puisse être en mesure d'absorber ce surplus de tâche, de là une autre priorité municipale qui en découle directement: revoir l'organigramme des effectifs du service, d'autant plus que le rayon d'action du service des incendies de la Ville de Trois-Pistoles déborde largement les limites de la municipalité depuis quelques années. Nous abordons de façon plus détaillée le pourquoi de cette révision des effectifs du service des incendies en page 2. Les implications reliées à un service de sécurité civile sont nombreuses: organisation des premiers secours, déploiement de moyens de transport, disponibilité de certaines machineries ou équipements spécialisés si nécessaire, aménagement de lieux d'hébergement temporaire, fournitures de biens de première nécessité (matelas, couvertures, nourriture, vêtements), établissement de liens de communication, support physique et/ou psychologique et autres. Ce sont là les principaux volets du service à mettre en place. Restera à mettre des noms de répondants qui prendront en charge chacune de ces réalités et à former des équipes prêtes à se rendre sur le terrain: on devra faire appel à l'esprit d'entraide et aux compétences de citoyens et citoyennes prêts à accepter ces responsabilités. Dans le meilleur des mondes, l'idéal serait de ne jamais devoir recourir à ces mesures. Dans le meilleur des mondes, l'idéal, c'est aussi de savoir que ces mesures existent.

Un service des incendies de plus en plus sollicité

Pourquoi Trois-Pistoles doit procéder à une révision des effectifs et de l'organisation de son service

Trois-Pistoles a fait des pas de géant au chapitre de la protection contre les incendies, un véritable coup de barre qui s'est particulièrement fait sentir au cours des quinze dernières années: nouvelle caserne, renouvellement du matériel roulant et des équipements, recrutement d'effectifs, structuration du service, formation continue. Le temps est loin derrière où un bref survol de ce département faisait souvent dire aux élus en place: « Le camion à incendie n'a pas grand millage, tout va pour le mieux ». Les paramètres ont radicalement changé, la protection incendie étant devenue un enjeu de premier plan auquel les municipalités ne peuvent se soustraire.

Reportons-nous au tout début des années 2000. Un incendie se déclare dans une résidence du deuxième rang Est. L'alerte est donnée. Mais des lacunes dans l'équipement disponible retarde l'intervention incendie. La résidence est une perte totale. Une poursuite contre la Ville s'ensuit. La prise de conscience est immédiate: il est urgent de mieux s'équiper, de mieux s'organiser. Coïncidence ou pas, c'est peu après cet épisode que les autorités gouvernementales se manifestent ouvertement auprès des municipalités du Québec: obligation leur est imposée de mettre à niveau leur service de protection contre les incendies. Était alors confiée aux MRC la conception de schémas de couverture de

risques englobant chacun de leur territoire.

La Ville de Trois-Pistoles ne se fera pas tirer l'oreille, même qu'elle se montrera proactive à ce chapitre, d'où des investissements se chiffrant à plus ou moins quatre millions de dollars au cours des dernières années. Ouvrons une courte parenthèse pour rappeler qu'en 2002, le service des incendies de Trois-Pistoles comptait... six pompiers volontaires. À partir de cette date, les choses changeront: embauche du chef-pompier Pascal Rousseau, efforts de recrutement afin de s'assurer de pouvoir compter sur une équipe de vingt pompiers et plus, formation continue de ces mêmes pompiers, mise à niveau de l'ensemble du service dans les moindres détails. Trois-Pistoles a fait ses devoirs, se donnant même l'ambition de proposer une régionalisation de son service des incendies pour toute l'étendue du territoire de la MRC.

Cette proposition de régionalisation, mise sur table pour une première fois il y a dix ans, n'a pas été retenue mais n'est pas enterrée pour autant. Une nouvelle étude, menée par monsieur Marc Lemay et son équipe et offrant un portrait actualisé des forces et des déficiences de la couverture de risques sur le territoire des Basques, vient d'être remise aux maires et directeurs généraux des onze municipalités du territoire. Des discussions suivront.

Entretemps, la situation évolue de façon parallèle, notamment en ce qui a trait aux

ententes intermunicipales. Ainsi en est-il avec la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges dont la couverture incendie est entièrement assumée par Trois-Pistoles. Une entente a aussi été conclue avec la Municipalité de Saint-Simon au chapitre de l'assistance incendie et de la formation de ses pompiers. Enfin, Trois-Pistoles intervient en sécurité incendie à la caserne de Saint-Jean-de-Dieu afin de lui prêter main forte depuis le départ de son chef pompier. S'ajoute à ces responsabilités accrues le devoir de porter assistance lors d'accidents de la route ou autres événements de sécurité publique. Le constat est éloquent: de quelque 30 sorties par année il n'y a pas si longtemps, on en compte aujourd'hui plus de 200. Et voilà que pointe à l'horizon proche la nécessité de mettre en action une organisation efficiente en sécurité civile – mesures d'urgence. Un autre constat se dégage donc: le chef pompier Pascal Rousseau en a épais sur les épaules.

La Ville de Trois-Pistoles considère donc que la situation est devenue franchement problématique et qu'il y a nécessité de réagir promptement. En ce sens, la Ville prévoit revoir les ententes intermunicipales qui sont en cours dans une optique tant d'équité que d'efficacité. Dans un même temps, elle se devra de revisiter l'organigramme de son service des incendies afin d'évaluer la possibilité d'y ajouter une ou des ressources permanentes. Ce qui sera fait en 2019.

Le traversier L'Héritage I: une autre excellente saison, mais des lendemains toujours incertains

Le traversier L'Héritage I vient à peine de jeter l'ancre à l'issue de sa saison 2018 que déjà on peut applaudir aux résultats obtenus. En progression constante au fil des dernières saisons, c'est une fois de plus un bilan positif qui se dégage de cette saison de navigation, la Compagnie de Navigation des Basques ayant vu l'achalandage sur le traversier augmenter de 5%. « Ce sont 32 637 passagers et 11 343 véhicules qui ont transité par le traversier entre mai et octobre 2018 », se félicite madame Patricia Russell du bureau de la traverse Trois-Pistoles / Les Escoumins.

Il a fait beau, à l'été 2018, et les touristes étaient au rendez-vous. Même que les mois de septembre et octobre n'ont pas été frappés de grisaille, les touristes européens étant plus nombreux, avides « de profiter des couleurs de la saison ». Autre motif de satisfaction pour la Compagnie de Navigation: la bonne tenue du navire. « Le navire affiche un haut niveau de fiabilité et des améliorations

concrètes y sont d'ailleurs apportées avec diligence et prévoyance », nous confirme madame Russell.

Une bonne et belle saison peut-être entachée par un seul point négatif qui se veut d'ailleurs généralisé dans l'industrie du transport maritime: la difficulté à recruter une main-d'œuvre stable. Selon madame Russell, c'est surtout à partir de la mi-août que ce phénomène s'accroît. Pour en arriver à contourner ce contretemps, le service de la traverse aura quand même eu la main heureuse, recevant l'aide de l'Institut maritime du Québec à Rimouski pour la disponibilité d'officiers et pouvant aussi compter sur la générosité et les compétences d'un homme de mer de grande expérience en la personne de monsieur Aubert Michaud de Trois-Pistoles.

Mais si le temps se montre au beau fixe dans les annales saisonnières du service, qu'en sera-t-il dans les intentions du gouvernement du Québec en regard de l'aide financière à accorder à la Compagnie de Navigation pour la remise à niveau du

traversier en cale sèche obligatoire en 2020? Pour cette seule remise à niveau, on prévoit que la facture pourrait frôler les 3,2 M \$. Sans aide gouvernementale à ce chapitre, la corne de brume restera muette... peut-être pour toujours. Un enjeu énorme.

AVIS PUBLIC

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2019 auront lieu à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 5, rue Notre-Dame Est, et ce, aux dates suivantes:

Lundi 14 janvier	Lundi 11 février
Lundi 11 mars	Lundi 8 avril
Lundi 13 mai	Lundi 10 juin
Lundi 8 juillet	Lundi 12 août
Lundi 9 septembre	Mardi 15 octobre
Lundi 11 novembre	Lundi 9 décembre

DONNÉ à Trois-Pistoles ce 15 novembre 2018.

Benoit Rheault, greffier

Vous avez été plus de 400 à répondre au sondage en 2017

Le comité marketing livre son plan d'action *Trois-Pistoles 2018-2023*

La Ville publie une offre d'emploi pour l'embauche d'un agent de développement

Du 6 juin au 6 septembre 2017, vous avez été plus de 400 à répondre au sondage lancé par la SADC des Basques et l'organisme Rues Principales portant sur le « positionnement stratégique de Trois-Pistoles ». Vous avez été également nombreux à participer aux deux séances publiques de consultation tenues dans la foulée de ce sondage et qui avaient pour but de poursuivre la réflexion et de dégager davantage d'éléments susceptibles d'être inclus dans un futur plan d'action devant favoriser le positionnement stratégique de Trois-Pistoles pour les cinq, voire les dix prochaines années. Vous avez donc contribué, par votre action citoyenne, à y voir plus clair dans ce qu'il serait souhaitable de mettre de l'avant pour faire de Trois-Pistoles un milieu encore plus attrayant, plus convivial et ce, tant pour ses visiteurs que pour ses résidents. Votre implication a porté ses fruits: le comité marketing est aujourd'hui en mesure de soumettre un guide marketing enrichi d'un plan d'action alors que la Ville emboîte sérieusement le pas en acceptant de créer un poste d'agent de

développement.

Les pistes de développement fournies ont donc été soigneusement analysées, soupesées et mises en contexte. Ceux et celles qui le désirent peuvent d'ailleurs consulter les rapports et résumés des différentes consultations menées dans le cadre de cette démarche en visitant le site Internet de la Ville de Trois-Pistoles sous la rubrique *Service*, onglet *Embellissement*. On peut également se référer au site Internet www.sadcbasques.qc.ca de la SADC des Basques et cliquer sur l'onglet *Revitalisation / démarche de positionnement*.

Présentation publique

Afin de concrétiser la mise en œuvre de ce plan d'action, la Ville de Trois-Pistoles a procédé à la mise sur pied d'un comité marketing qui verra à assurer le suivi de la démarche. Ce comité est formé de membres du Conseil de ville et de représentants de la SADC et de Rues Principales. La directrice du Service de la culture et des communications à la Ville de Trois-Pistoles, Sara Amélie Bellavance, y siège également.

C'est dans les premiers mois de l'année 2019 que la Ville et son nouveau comité

marketing tiendront une assemblée publique portant sur le plan d'action fraîchement élaboré. Les citoyens seront alors à même de prendre connaissance du contenu du guide marketing et du plan d'action en découlant, en plus de pouvoir échanger sur le sujet. Surveillez les annonces à cet effet.

La Ville embauche

Favorable à l'action qui se dessine et désireuse d'y donner le coup de barre qui s'impose, la Ville de Trois-Pistoles entend s'adjoindre une nouvelle ressource. Aussi vient-elle de publier une offre d'emploi pour un tout nouveau poste d'agent ou agente de développement. Dans la description de tâches accompagnant cette offre d'emploi, on peut lire entre autres que la nouvelle ressource aura à assurer la coordination du comité marketing de la Ville tout en voyant à la mise en œuvre du plan d'action en découlant en plus d'encourager et motiver les actions du milieu, d'offrir un soutien aux organismes porteurs d'événements et d'élaborer des projets en fonction des besoins du milieu.

Sous le thème « Une action civique qui nous rend tous gagnants »

Une loterie Pastorale est lancée à Trois-Pistoles et dans la région

Afin de combler d'importants manques à gagner pour l'organisation et le maintien d'activités de pastorale dans nos communautés, huit paroisses de la région, dont Trois-Pistoles, viennent de s'associer pour lancer une loterie d'un tout nouveau genre. Ayant pour thème « Une action civique qui nous rend tous gagnants », cette loterie vous offre la possibilité de gagner l'un des quatorze prix en argent tout en vous permettant d'épauler vos conseils de Fabrique afin que ces derniers poursuivent leur mission de préservation des biens patrimoniaux que constituent nos églises et vous permettent de vivre votre foi chrétienne.

Il est de notoriété publique que les conseils de Fabrique vivent des temps difficiles découlant d'une fréquentation des églises à la baisse et de coûts d'entretien de ces mêmes églises qui sont à la hausse. Les paroisses de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Cyprien, Saint-Éloi, Sainte-Rita, Saint-Mathieu, Saint-Médard, Saint-Clément, et Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles vous lancent donc un cri du cœur en vous invitant à participer massivement à cette loterie. Ce sont 2400 billets qui sont mis en circulation, offerts au prix de 30 \$ l'unité et que vous pouvez acquérir individuellement ou en groupe. Quatorze prix en

argent seront remis: un grand prix de 4 000 \$, un deuxième de 2 500 \$, un troisième de 1 500 \$, deux prix de 1 000 \$, deux prix de 750 \$, trois prix de 500 \$ et quatre prix de 250 \$. Le tirage aura lieu le 10 mars 2019 à Saint-Cyprien.

Le Conseil de Fabrique Notre-Dame-des-Neiges compte sur la générosité et la fierté des paroissiens de Trois-Pistoles pour faire une réussite de cette démarche et vous remercie à l'avance de l'accueil que vous réserverez aux bénévoles qui vous offriront des billets. Disponibles également chez Kadorama et au presbytère. Information: 418 851-1391.

Un deuxième appel de projets du Fonds événementiel 2019

Il est déjà temps de se préparer pour le deuxième appel de projets dans le cadre du nouveau Fonds événementiel 2019 créé par la Ville de Trois-Pistoles au tout début de l'automne. Rappelons que ce Fonds, rendu possible par les retombées financières de la filière éolienne, se veut une assistance directe aux groupes et individus du milieu qui s'investissent déjà ou qui décideront de s'investir dans l'organisation d'événements locaux à grand déploiement, soit des événements qui attireront à Trois-Pistoles un intéres-

sant contingent de participants et visiteurs de l'extérieur, entraînant des retombées économiques importantes.

Un premier appel de projets, terminé le 30 septembre dernier, aura permis à cinq organisations du milieu de se partager une somme totale de 20 000 \$ pour des événements devant se dérouler entre janvier et juin 2019. Ces premiers groupes bénéficiaires sont Les Amis de l'Art, Le Caveau des Trois-Pistoles, le Club de gymnastique Les Gymnoss, la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux et l'orga-

nisme de diffusion L'œil de la tempête.

Ce qu'il faut maintenant retenir, c'est que le deuxième appel de projets sera ouvert du 4 mars au 2 avril 2019 et qu'il cible des événements qui se réaliseront entre juillet et décembre 2019. Vous vous rappellerez que les demandes, dûment signées, doivent être acheminées par courriel à: evenement@ville-trois-pistoles.ca. Pour tout renseignement sur le Fonds: Sara Amélie Bellavance, Service de la culture et des communications, 418 851-1995 poste 4230.

La Fête des Lumières: c'est le 8 décembre

Sa première édition a été tenue en 2015 et a connu un vif succès. Depuis, le rendez-vous est attendu et la réussite est grandissante. Vous serez donc nombreux à vous réjouir du retour de la spectaculaire Fête des Lumières pour sa quatrième édition en 2018. Les lieux de rendez-vous ne changent pas: le parc de l'église, la chapelle et la salle Vézina. La date à retenir: **le samedi 8 décembre**. Ce sera un feu roulant de gâteries, de musique et de bonne bouffe à partir de 11 h.

Vous serez évidemment nombreux à vous pointer aux portes de la chapelle et de la salle Vézina pour y faire de judicieuses et savoureuses provisions. C'est en effet dès 11 h que le Marché de Noël vous accueillera à la chapelle, vous proposant produits du terroir, artisanat et

autres trouvailles. Du côté de la salle Vézina, gourmands et gourmets se délecteront des pâtisseries et pâtés concoctés par les artisans de la cuisine collective tandis que les Fermières vous ouvriront les portes de leur univers de créations artisanales.

Ce sera tout aussi inspirant à l'extérieur alors que le parc de l'église sera animé toute la journée. On pourra bénéficier d'un tour de ville en carriole, profiter du menu offert par la Boucherie Centre-Ville (bouillon chaud, hot-dog, saucisses et autres produits), d'un service de bar sur place, d'une ambiance musicale en continu, de la Zone Jeux avec deux animateurs, de séances de maquillage et de la présence toujours appréciée des animaux de la Ferme touristique du Porc-Pic. Sur le coup de 15 h, l'Ensemble vocal Synergie

envahira le parvis de l'église pour vous entraîner dans ses chants de Noël, juste avant ce 4 à 7 flamboyant animé par le duo folklorique composé de Vincent Lacroix et Élise Carpentier.

Une nouveauté pour cette édition 2018: la Course lumineuse dont le départ se fera à 16 h 30. Trois parcours sont prévus dans les rues de la ville: 1 km, 2,5 km et 5 km. L'inscription se fait à partir de 16 h à l'hôtel de ville au coût de 3 \$ pour les étudiants et de 5 \$ pour les adultes. Les profits iront aux étudiants de l'École secondaire de Trois-Pistoles qui prendront part au prochain Défi Pierre-Lavoie. Chaussez vos espadrilles clignotantes, ou vos vêtements les plus lumineux, ou tout autre artifice: c'est pour le plaisir et pour une bonne cause!

Pour les propriétaires et dirigeants d'entreprise Un dîner-formation organisé par la Chambre de commerce

La Chambre de commerce de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges invite les gens d'affaires du milieu à un dîner-formation qui se tiendra le mardi 20 novembre à 12 h à la salle des Chevaliers de Colomb, sur la rue Jean-Rioux. À cette occasion, le conférencier sera monsieur

Dany Landry, formateur chez Mallette, qui vous entretiendra sur les meilleures façons de rentabiliser son entreprise.

Les sujets abordés par le formateur porteront principalement sur les facteurs clés du succès en entreprise, les stratégies de prix, les méthodes de calcul pour établir le coût

d'un produit ou d'un service, la comptabilité et la gestion par activité, les analyses de rentabilité et les stratégies de gestion. Les billets sont offerts au prix de 20 \$ pour les membres et 25 \$ pour les non membres. On réserve auprès de la Chambre de commerce au 581 684-8484.

Des rappels importants

Stationnement dans les rues de la ville: on vous rappelle que depuis le 1^{er} novembre, il est strictement interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h. Cette interdiction est en vigueur jusqu'au 15 avril prochain.

Activités à la biblio: - exposition de la maquette du bateau *Le BF* conçue par Gil-

bert Plourde jusqu'au 22 novembre et rencontre d'auteur le jeudi 15 novembre à 18 h 30 avec Louis Blanchette pour son livre *Disparu en mer: le naufrage du BF, le navire des frères Bernier dans le Saint-Laurent*; - conférence de l'anthropologue Isabelle Matte intitulée *Aux origines de Noël: naissance et début d'un nouveau cycle* le jeudi 22 novembre à 18 h 30; -

exposition des peintures de Pierre Marsot jusqu'à la fin décembre; - exposition des maquettes de goélettes de Roger Labonté jusqu'à la fin décembre. La Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours profite de l'occasion pour remercier ses dévoués(es) bénévoles et pour souligner les dix ans d'implication de deux d'entre elles, soit mesdames Johanne Fortin et Nicole Arsenault.

Une réglementation à respecter relativement aux haies de cèdre

Décoratives, prisées pour l'intimité qu'elles apportent, les haies de cèdre demeurent très populaires, mais sachez qu'il y a des règles à respecter quant à leur emplacement et à leur taille. « En lien avec le règlement municipal sur les nuisances, la Ville a effectué en octobre dernier un inventaire de tous les végétaux qui empiètent sur l'espace libre situé entre la ligne de rue et la cour avant d'une résidence », prévient l'inspectrice des bâtiments Valérie Brillant-Blais.

Vous pourriez donc avoir à tailler vos végétaux, ce qui inclut haies de cèdres, arbres et arbustes, si l'une ou l'autre de ces situations étaient détectées: - si les branches empiètent au-dessus d'un trottoir de telle sorte que la hauteur libre entre trottoir et branches est inférieure à 3,5 mètres; - si les branches empiètent au-

dessus d'une rue de telle sorte que la distance entre chaussée et branches est inférieure à 4,5 mètres; - si les branches empiètent devant un panneau de signalisation routière situé en bordure d'une rue de manière à nuire à la visibilité du panneau; - si les branches empiètent au-dessus d'une rue ou d'un trottoir de telle sorte que ça nuise à la libre circulation; - si les branches empiètent sur les 2,5 premiers mètres de la ligne de rue; - si votre haie, votre arbre ou votre arbuste se trouve à l'intérieur du triangle de visibilité (voir croquis) et nuit ainsi à la visibilité. Rappelez-vous que votre haie ne doit pas excéder une hauteur de 1,2 mètre dans votre cour avant et de 2,4 mètres dans les cours latérales et arrière (voir autre croquis). Tous les détails sur le site Internet de la Ville (services municipaux, section urbanisme).

